



# Formation « Transfert de données hors UE et AITD », en 1,5 jours, par DM Ouvrard

Version décembre 2025



# Sommaire

<b>Introduction</b>	<b>2</b>
1. Édito	2
2. La formation	2
Durée :	2
Lieu	2
Profil des stagiaires	2
Objectifs professionnels	3
Méthodes pédagogiques	3
<i>En amont de la formation</i>	3
<i>Modèle ajustable et adapté en fonction des stagiaires</i>	3
<i>Méthodes pédagogiques générales</i>	3
<i>Distinction selon format</i>	3
<i>Documents fournis :</i>	4
<i>En aval de la formation</i>	4
Programme de la formation	4
<i>Jour 1 : fondamentaux des transferts hors UE, outils et AITD</i>	4
Module 1 - Fondamentaux et contexte juridique	4
Module 2 - Cartographie des transferts et inventaire documentaire	4
Module 3 - Outils juridiques, choix pratiques et contractualisation	4
Module 4 - AITD guidée	4
<i>Jour 2 : mesures complémentaires, gouvernance et audits</i>	5
Module 5 - Mesures complémentaires techniques et organisationnelles	5
Module 6 - Gouvernance, audits blancs et reporting	5
Synthèse finale et évaluation	5

# Introduction

## 1. Édito

La circulation internationale des données est devenue un enjeu stratégique et réglementaire majeur. Entre décisions d'adéquation, clauses contractuelles types et jurisprudence post-Schrems, les transferts hors de l'Union européenne exigent aujourd'hui une évaluation rigoureuse et des garanties documentées pour protéger les droits des personnes et la continuité des activités.

**Cette formation** vous donne les méthodes et les outils pour identifier vos flux, choisir l'instrument juridique adapté et réaliser une AITD opérationnelle. À travers ateliers guidés, modèles prêts à l'emploi et cas pratiques, vous saurez évaluer la législation des pays tiers, définir et prioriser des mesures complémentaires (techniques et organisationnelles) et mettre en place un suivi pérenne.

**Le formateur**, fort d'une expérience terrain en protection des données et d'un accompagnement régulier des TPE/PME, apporte une pédagogie pragmatique : templates AITD, grilles d'évaluation pays, playbook technique et simulations concrètes pour ancrer les bonnes pratiques au quotidien.

En vous préparant dès maintenant, vous transformez une contrainte réglementaire en un levier de confiance et de résilience pour votre organisation.

## 2. La formation

### Durée :

**1,5 jours : 1<sup>er</sup> jour de 7h** (6h40 sans les pauses) **puis second jour de 3h30** (3h20 sans les pauses)

Les deux jours peuvent être consécutifs mais nous recommandons, afin d'améliorer l'assimilation des notions et la mise en pratique réelle, de les séparer.

### Lieu

**En présentiel** (dans vos locaux pour les formations Intra-entreprises) **ou en distanciel** en mode synchrone (stagiaires en visio). Le mode présentiel est privilégié pour plus d'interactivité et d'efficacité.

Pas de frais de déplacement en Eure et en Ile-de-France.

### Profil des stagiaires

**Une connaissance de base** en protection des données personnelles **est requise**.

Cette formation s'adresse principalement aux DPO, RSSI, référents protection des données personnelles, juristes, DSI, chefs de projet et développeurs.

## Objectifs professionnels

- ✓ **Identifier** les transferts
- ✓ **Choisir l'outil juridique adapté** (décision d'adéquation, CCT, BCR, dérogations)
- ✓ **Réaliser et documenter une AITD**
- ✓ Mettre en œuvre **mesures complémentaires**
- ✓ **Piloter le suivi** et la gouvernance

## Méthodes pédagogiques

### *En amont de la formation*

**Envoi d'un questionnaire** à chaque stagiaire pour évaluer ses connaissances, ses lacunes, ses besoins et ses pratiques en matière de RGPD et de sécurité des données.

**Pour les formations Intra**, nous prévoyons également **un échange gratuit de 30 minutes avec le représentant** de l'organisme (Direction, DRH ou direction/responsable des stagiaires), afin d'évaluer les pratiques et les besoins spécifiques de l'organisme.

### *Modèle ajustable et adapté en fonction des stagiaires*

Ces échanges et questionnaires permettront de **prendre en compte le profil spécifique des stagiaires** (leur niveau de connaissance, leurs pratiques actuelles en matière de protection des données personnelles, leurs besoins et attendus sur la formation et en AIPD) **et celui de leur organisme** (secteur spécifique, traitements particuliers, types d'AIPD à réaliser).

**La formation est adaptée** : adaptation et sélection des cas pratiques, des exercices et des exemples les plus pertinents, ajustement de la durée des différents modules, ajout de focus spécifiques sur certains sujets, etc.

### *Méthodes pédagogiques générales*

- ✓ **Une formation adaptée** aux stagiaires et à leur organisme.
- ✓ **Une alternance**, dans chaque module, **d'apports théoriques et d'exercices pratiques**.
- ✓ Des **mini-cours théoriques clairs et compréhensibles**, pour comprendre l'AIPD, ses enjeux et sa mise en œuvre.
- ✓ Des cas pratiques réels adaptés aux stagiaires et à leur organisme **pour une mise en œuvre simple, rapide et efficace**.
- ✓ **Des ateliers pratiques** et collectifs, micro-quiz, jeux de rôle, travaux de groupe, mise en situation réelle, etc.
- ✓ **Des outils applicables dès le lendemain**.

### *Distinction selon format*

- **Présentiel** : ce mode privilégie les ateliers pratiques et collectifs (atelier d'évaluation de la probabilité/gravité sur cas concret, élaboration d'un plan d'action ad-hoc, etc.)
- **Distanciel synchrone** : sessions plus rythmées entre théorie et pratique (séquences plus courtes). Ce mode privilégie les exercices pratiques individuels aux collectifs.

### Documents fournis :

- **Documents pédagogiques** : support de la formation, documents informatifs complémentaires, fiches pratiques et checklist (cybersécurité, transfert de données hors UE, etc.), liens utiles (organismes, textes réglementaires, etc.), modèle d'AITD, etc.
- **Documents administratifs** : attestation de formation, quiz d'évaluation des acquis en fin de formation + certificat de validation des acquis, questionnaire de satisfaction sur la formation.

### En aval de la formation

**Un suivi de la formation** avec chaque stagiaire est prévu le mois suivant sa formation (+ un échange de 30 minutes avec le représentant de l'organisme pour les formations Intra) afin de répondre aux éventuelles questions, problématiques ou difficultés de mise en application.

## Programme de la formation

### **Jour 1 : fondamentaux des transferts hors UE, outils et AITD**

#### *Module 1 – Fondamentaux et contexte juridique*

- **Durée** : 45 min
- **Contenu** : RGPD art.44-50, Schrems II, mise à jour DPF et jurisprudence, décisions d'adéquation
- **Méthode** : exposé interactif + quiz
- **Outils** : slides, fiche synthèse

#### *Module 2 – Cartographie des transferts et inventaire documentaire*

- **Durée** : 1h30
- **Contenu** : identifier flux, prestataires, destinations
- **Méthode** : Atelier pratique étendu : cartographie complète, identification des sous-traitants et transferts ultérieurs
- **Outils** : modèle de registre des transferts

#### *Module 3 – Outils juridiques, choix pratiques et contractualisation*

- **Durée** : 1h30
- **Contenu** : CCT, BCR, décision d'adéquation, obligations contractuelles et dérogations
- **Méthode** : atelier, étude de cas et checklist décisionnelle
- **Outils** : checklist CCT/BCR, guide synthétique

#### *Module 4 – AITD guidée*

- **Durée** : 3h
- **Contenu** : périmètre, analyse législative du pays tiers, évaluation des risques, mesures complémentaires, documentation

- **Méthode** : atelier pas-à-pas avec template AITD rempli en groupe
- **Outils** : modèle AITD, grille d'évaluation pays.

## **Jour 2 : mesures complémentaires, gouvernance et audits**

### *Module 5 – Mesures complémentaires techniques et organisationnelles*

- **Durée** : 1h30h
- **Contenu** : chiffrement, segmentation, garanties organisationnelles
- **Méthode** : démonstration et ateliers décisionnels
- **Outils** : checklist technique, playbook RSSI

### *Module 6 – Gouvernance, audits blancs et reporting*

- **Durée** : 1h30
- **Contenu** : process, audits, reporting, information des personnes, relation CNIL
- **Méthode** : Mise en place d'un calendrier d'audits, KPI, process, modèle de reporting et simulation d'un suivi post-AITD
- **Outils** : KPI template, modèle de reporting et feuille de route

### *Synthèse finale et évaluation*

- **Durée** : 20 min
- **Contenu** : synthèse rapide, discussion ouverte, Q/R, quiz final, évaluation de la formation à chaud.
- **Outils** : questionnaire de satisfaction, certificat de validation des acquis.